



Information

Investissements fédéraux récents en matière de soins de santé

- Le financement fédéral des soins de santé a beaucoup augmenté ces dernières années.
- En septembre 2000, 23,4 milliards de dollars de nouveaux investissements sur cinq ans ont été fournis à l'appui d'accords conclus par les premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé et sur le développement de la petite enfance.
- L'Accord de 2003 sur le renouvellement des soins de santé s'appuie sur le cadre établi dans l'Accord de 2000. Le budget de 2004 a confirmé le versement de 2 milliards de dollars de plus aux provinces et aux territoires pour les soins de santé, ce qui a porté le financement fourni en vertu de l'Accord de 2003 à 36,8 milliards de dollars sur cinq ans.
- Cette augmentation de fonds par le gouvernement fédéral assure un financement croissant et prévisible pour les soins de santé et prévoit des réformes qui sont essentielles pour assurer à tous les Canadiens un accès rapide à des soins de santé de qualité dans des secteurs ciblés définis dans l'Accord de 2003, à savoir les soins primaires, les soins à domicile et la couverture des médicaments sur ordonnance dont les coûts sont exorbitants.
- Par suite de l'Accord de 2003, les transferts fédéraux en espèces destinés aux soins de santé et aux autres programmes sociaux augmenteront à un taux moyen de 8 % par année au cours de la période visée par l'accord (de 2003-2004 à 2007-2008).
- Ce taux de croissance dépasse largement l'augmentation des revenus fédéraux prévue pour la même période. Il dépasse aussi l'augmentation prévue des dépenses en matière de soins de santé.
- En fait, le Canada consacre l'équivalent de 10 % de son PIB aux soins de santé et se classe au quatrième rang parmi les pays de l'OCDE à ce chapitre.
- Pour protéger le système public de soins de santé au Canada, il faudra plus que de l'argent. Les Canadiens ont besoin que leurs gouvernements collaborent en vue d'apporter des réformes au système de soins de santé et d'en assurer la viabilité à long terme pour les générations à venir.
- Le premier ministre du Canada tiendra une conférence des premiers ministres pour discuter de la viabilité du système canadien de soins de santé, à compter du 13 septembre 2004.
- Pour en savoir plus sur le financement des soins de santé au Canada, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à http://www.fin.gc.ca/facts/fshc6_f.html.



Cadre législatif visant les transferts fédéraux prévus par la loi, à l'appui de la santé et des autres programmes sociaux								
(millions de dollars)								
	←		Cadre législatif			→		
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Total des transferts en espèces¹	15 500	18 300	19 100	21 825	24 050	26 225	26 400	28 050
		↑		Augmentation annuelle moyenne de tous les transferts en espèces : 8 %				↑
Transferts en espèces pour la santé²			11 840	13 900	15 770	17 810	17 900	19 250
		↑		Augmentation annuelle moyenne des transferts en espèces pour la santé : 10,2 %				↑
				↑	Augmentation annuelle moyenne du PIB : 4,9 %			↑

¹ Comprend les transferts en espèces en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) jusqu'en 2003-2004, puis en vertu du Transfert canadien en matière de santé (TCS) et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) à compter de 2004-2005. Comprend aussi les suppléments du TCSPS (d'après une répartition théorique) ainsi que le Transfert visant la réforme des soins de santé.

² Les montants indiqués pour 2002-2003 et 2003-2004 sont fondés sur la part théorique du TCSPS qui est attribuée aux soins de santé. Ces montants comprennent le financement versé en vertu du TCS, la partie du supplément en espèces du TCSPS de 2003 attribuée aux soins de santé, le supplément en espèces de 2004 pour les soins de santé et le Transfert visant la réforme des soins de santé.